

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 10 juin 2016

1^{ème} **Commission**
N° CP-2016-6-1-1

Service instructeur
Direction des Finances

Service consulté

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT
PÔLE HABITAT COLMAR CENTRE ALSACE
ACQUISITION AMÉLIORATION DE 7 LOGEMENTS À COLMAR**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder la garantie départementale d'emprunt à Pôle Habitat Colmar Centre Alsace pour deux emprunts d'un montant total de 420 000 euros à souscrire pour le financement d'une opération d'acquisition-amélioration de 7 logements à Colmar, rue Berthe Molly.

Au cours de sa séance du 26 juin 2015 (CG-2015-6-12-8), le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande de garantie d'emprunts émanant de Pôle Habitat Colmar Centre Alsace, relative à une demande de garantie d'emprunt pour deux prêts d'un montant total de 420 000 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour financer une opération d'acquisition-amélioration de 7 logements situés 14 rue Berthe Molly à Colmar.

Cette opération a fait l'objet d'une décision d'agrément en date du 15 décembre 2015.

Le financement prévisionnel de cette opération d'un montant total de 680 000 € peut-être détaillé selon le tableau ci-après :

Prêt C.D.C. PLS	210 000 €
Prêt C.D.C. PLS Complémentaire (CPLS)	210 000 €
Fonds propres	260 000 €
TOTAL	680 000 €

Les caractéristiques des prêts de la CDC pour lesquels la garantie est demandée sont les suivantes :

Caractéristiques du prêt	Prêt CPLS	Prêt PLS
Identifiant de la Ligne du prêt	5139962	5139961
Montant de la Ligne du prêt	210 000 €	210 000€
Commission d'instruction	120 €	120 €
Durée de la période	ANNUELLE	ANNUELLE
Taux de la période	1,86 %	1,86 %
TEG de la Ligne du Prêt	1,86 %	1,86 %
Phase d'amortissement		
Durée	40 ans	40 ans
Index	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	1,11 %	1,11 %
Taux d'intérêt ¹	1,86 %	1,86 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)	Amortissement déduit (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité forfaitaire sur durée résiduelle	Indemnité forfaitaire sur durée résiduelle
Taux (Tx) utilisé pour calculer l'indemnité forfaitaire	0,4 %	0,4 %
Modalité de révision	SR	SR
Taux de progressivité des échéances	0 %	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30/360	30/360

¹ Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'index de la Ligne du prêt.

Ces prêts bénéficient, selon les dispositions en la matière, d'une caution intégrale s'agissant d'une opération entrant dans le champ de la délégation de la compétence Logement du Département.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN